



Construire des territoires inclusifs : promouvoir l'intégration des réfugiés et des migrants en vue de la revitalisation rurale

Avril 2022

Dans cette note d'orientation Share, nous nous intéressons à l'intégration et à l'inclusion des personnes exilées dans les communautés rurales de l'UE.

Nous proposons une vision qui privilégie une **approche territoriale inclusive dans les espaces ruraux** afin d'orienter la participation des communautés et des territoires ruraux en tant qu'acteurs de l'intégration. Nous faisons des recommandations quant à la mise en œuvre de la politique de l'UE concernant l'intégration des réfugiés et des migrants, le développement rural et la revitalisation.

Cette note d'orientation Share :

- Reflète les discussions, les considérations, les outils et les ressources partagés dans le cadre du *groupe d'experts Share SIRA pour l'orientation et l'intégration des migrants dans les zones rurales* ayant travaillé en 2021 sur le thème « Territoires ruraux inclusifs en vue de l'intégration : Mieux reconstruire pour intégrer les réfugiés et migrants dans les zones rurales de l'UE » ;
- Intègre les informations obtenues par le biais des études et échanges supplémentaires Share pendant la période 2021-2022 ;
- S'appuie sur la dynamique des nouvelles évolutions politiques en 2021, notamment la [vision à long terme pour les zones rurales](#) et le [plan d'action de l'UE pour l'intégration et l'inclusion](#).

Qu'est-ce que le Share Network ?

Chez [Share](#), nous nous consacrons en priorité à la mise en relation et à l'engagement auprès des acteurs et communautés locaux en Europe qui travaillent ou s'intéressent à l'inclusion des réfugiés et des migrants, à la réinstallation des réfugiés, aux voies d'admission complémentaires, au parrainage de réfugiés et à la relocalisation.

Créé en mars 2012 par l'ICMC Europe, le réseau Share apporte son soutien aux régions, villes, villages et communautés rurales désireux d'accueillir des réfugiés et des migrants. Nous collaborons avec ces communautés, en proposant des formations et un renforcement des capacités axés sur les petites communautés et les territoires ruraux.

Au fil des ans, notre travail s'est étendu et englobe désormais des approches qui bénéficient à toutes les personnes exilées, y compris les réfugiés, les demandeurs d'asile, les travailleurs migrants, les mineurs non accompagnés et les victimes de la traite des êtres humains.

Nous nous engageons également auprès d'un vaste éventail de parties prenantes aux niveaux européen, national et local, y compris les réfugiés et les migrants, et leurs associations. Le but est de coordonner l'échange de bonnes pratiques, de mener des études et de faire entendre la voix des communautés et acteurs locaux. Nos activités instaurent ainsi une base solide de preuves pour la pratique et les résultats de l'intégration au niveau local.

Les territoires inclusifs en action

Ces dernières années, les communautés rurales et de petite taille de l'UE sont devenues des partenaires et des acteurs clé dans l'intégration et la réinstallation des personnes réfugiées et des migrantes. Les communautés et territoires ruraux sont devenus des terrains d'essai pour de nouvelles pratiques et approches en matière d'intégration et d'inclusion des réfugiés et des personnes exilées.

Au niveau local et territorial (départemental, régional, sous-régional) dans l'UE, il existe de nombreux exemples de coopération et de partenariat ruraux efficaces en matière d'intégration. Ils mettent souvent à contribution des acteurs ayant peu, voire pas d'expérience dans l'accueil des réfugiés et des migrants, et le soutien à leur apporter.

Ces exemples illustrent la manière dont de nombreuses communautés rurales de l'UE mobilisent leurs ressources et leurs capacités dans le but de soutenir **une approche territoriale inclusive** pour l'intégration dans les espaces ruraux. Il s'agit d'élaborer des solutions locales et d'établir des partenariats plurilatéraux qui conviennent au mieux à leurs territoires spécifiques. Leurs actions contribuent activement à atteindre l'objectif politique global de l'UE de revitalisation rurale, c'est-à-dire de transformer de manière positive sur le long terme les zones et communautés rurales dans tous les secteurs.

Dans le même temps, tant l'intégration que le développement futur des territoires ruraux font l'objet de plusieurs nouvelles initiatives politiques d'envergure de l'UE lancées en 2020-2021 et soutenues par le nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE pour 2021-2027. Bien que ce nouveau contexte politique soit globalement positif, selon nous, il n'exploire pas pleinement les synergies potentiellement positives entre l'inclusion des personnes exilées et la revitalisation des espaces ruraux.

Il est désormais crucial que la mise en œuvre s'appuie sur la dynamique politique en faveur de l'intégration et de la revitalisation rurale, et soutienne des actions qui répondent aux défis et opportunités partagés.

Chez Share, nous sommes décidés à nous appuyer sur l'expérience et l'expertise de notre réseau afin de contribuer à la mise en œuvre des politiques européennes d'intégration et de revitalisation rurale à tous les niveaux dans les années à venir. Nous vous proposons cette note d'orientation comme base de réflexion en début de processus.

Les zones rurales dans l'UE

Les zones rurales de l'UE couvrent plus de 80 % de son territoire. 137 millions de personnes (soit 30 % de la population totale de l'UE) y vivent¹.

Très diverses, elles englobent des régions intérieures, des zones montagneuses, des îles et des zones côtières, dont plus de la moitié sont classées comme étant « isolées »². Les terres agricoles, les forêts et les zones naturelles représentent 90 % du territoire des zones rurales. Si les terres situées dans les zones rurales proches d'une ville sont principalement destinées à l'agriculture (52,5 %), les zones rurales isolées sont constituées de forêts et d'aires naturelles (53,6 %)³.

En revanche, certaines petites villes et certains territoires ruraux sont intégrés à des tissus urbains et métropolitains plus vastes. Ces lieux sont situés à proximité des centres urbains auxquels ils sont liés de diverses manières : ils peuvent par exemple faire office de lieux de résidence suburbains pour ceux qui travaillent dans les centres urbains ou de

¹ Centre de connaissances en matière de migration et de démographie de la Commission européenne (2021), [Atlas of Demography online tool](#).

² *Ibid.* Les zones et régions rurales « isolées » sont celles dans lesquelles la majorité de la population vit à plus de 45 minutes en voiture de la ville la plus proche (Commission européenne (2020) [Document de travail des services de la Commission accompagnant le document Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE](#)).

³ ESPON 2020 Programme (2021) [Shrinking rural regions in Europe: Towards smart and innovative approaches to regional development challenges in depopulating rural regions](#).

partenaires des initiatives de développement régional, bénéficiant alors des ressources et de l'expertise présentes dans les centres urbains⁴. Les partenariats ruraux-urbains offrent d'importantes possibilités de collaboration dans des domaines tels que la prestation de services généraux (éducation, services sociaux), les transports publics, les mesures environnementales et climatiques, ainsi que l'accès et la gestion conjoints des flux de financement européens et autres⁵.

Malgré cette diversité, les territoires ruraux de l'UE font tous face à un certain nombre de défis communs :

- Déclin et vieillissement des populations ;
- Possibilités limitées d'accès à un emploi stable, en particulier pour les jeunes ;
- Manque de connectivité numérique ;
- Mobilité réduite ;
- Difficultés d'accès aux services tels que l'éducation, les soins de santé, loisirs, services bancaires ou livraisons⁶.

L'ampleur et la nature de ces défis diffèrent selon les régions et territoires ruraux, en fonction de leurs spécificités. L'évolution démographique en Europe devient un défi politique majeur croissant et un facteur déterminant pour le développement futur des territoires ruraux. D'ici à 2050, la population des régions à prédominance rurale devrait perdre 7,9 millions de personnes (contre une augmentation de 24,1 millions de personnes vivant dans les centres urbains)⁷. Le déclin des populations est devenu la tendance dans de nombreux territoires ruraux, sous l'effet de la restructuration de l'industrie agricole et de la concentration des opportunités d'emploi dans les centres urbains⁸. L'impact se fait surtout sentir dans les territoires ruraux les plus isolés et les moins peuplés, dans lesquels le déclin rapide de la population a des conséquences immédiates et tangibles.

Dans le même temps, la Covid19 a largement encouragé le travail en ligne et suscité un regain d'intérêt pour les zones rurales, considérées comme des lieux de bien-être, de sécurité et de vie durable⁹. Cet intérêt est susceptible de croître avec la normalisation et l'institutionnalisation de ces nouvelles méthodes de travail dans de nombreux secteurs d'emploi. L'intérêt pour le tourisme durable a également été renouvelé,¹⁰ ouvrant pour les zones rurales des perspectives de diversification économique notamment dans les zones rurales plus reculées qui englobent les principales zones d'intérêt telles que les forêts, les montagnes ou les zones humides.

Les priorités des populations rurales de l'UE sont quelque peu différentes pour les communautés situées dans des territoires ruraux isolés. Alors que les populations rurales de l'UE dans leur ensemble déclarent se sentir proches des autres là où elles vivent, la proportion de personnes vivant dans des territoires ruraux plus isolés qui éprouvent un « sentiment d'appartenance » a fortement diminué ces dernières années (passant de 36 % en 2011 à 27 % en 2016)¹¹. Alors que 29 % des personnes vivant dans l'ensemble des espaces ruraux de l'UE en 2020 déclaraient se sentir « laissées pour compte par la société », cette proportion passait à 58 % pour les territoires ruraux isolés¹².

Les populations rurales de l'UE partagent plusieurs priorités communes concernant le développement futur de leurs territoires. Il s'agit notamment de mesures élargies visant à renforcer leur participation à l'élaboration des politiques, l'accès local aux financements de l'UE et l'adaptation des politiques aux besoins spécifiques des différents territoires. Leurs priorités pour stimuler à l'avenir l'attractivité des zones rurales mettent fortement l'accent sur le développement d'une agriculture durable et la protection de l'environnement, l'allocation de ressources à l'innovation sociale rurale,

⁴ Tardis, M (2019) [Another Story from the Refugee Crisis: Resettlement in Small Towns and Urban Areas in France \(Une autre histoire de la « crise des réfugiés » : La réinstallation dans les petites villes et les zones rurales en France\)](#).

⁵ Vihinen, Kull & Ovaska (2021) [Governance Arrangements for Rural-Urban Synergies: Synthesis Report 5, ROBUST project](#).

⁶ Szabo, M., European Commission Directorate General for Agriculture & Rural Development (2020) Share Expert Group presentation: [EU Vision for Rural Areas](#).

⁷ ESPON 2020 Programme (2021) [Shrinking rural regions in Europe: Towards smart and innovative approaches to regional development challenges in depopulating rural regions](#).

⁸ *Ibid.*

⁹ Commission européenne (2021) [Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE – Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040](#).

¹⁰ Joint Research Centre (2020) [Behavioural changes in tourism in times of COVID-19: Employment scenarios and policy options](#).

¹¹ Joint Research Centre (2021) [Scenarios for EU Rural Areas 2040: Contribution to the European Commission's Long-Term vision for rural areas](#).

¹² Szabo (2020).

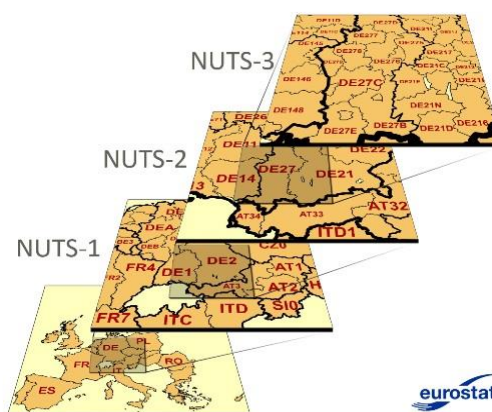
l'amélioration de la connectivité numérique et le développement des services en ligne (en particulier pour la santé et l'éducation)¹³.

Comprendre les régions de l'UE

Classification NUTS

L'UE classe les régions européennes en trois types:

- **NUTS 1** (régions socioéconomiques majeures, 104 régions)
- **NUTS 2** (grandes régions, 283 régions)
- **NUTS 3** (provinces comptant une population de 3-4 millions)



Source: Eurostat (2020), *Statistical regions in the EU and Partner Countries in 2021*.

Le système NUTS de classification des régions de l'UE fournit un cadre pour l'analyse et l'élaboration des politiques au niveau européen : par exemple, la politique de cohésion de l'UE est conçue au niveau NUTS 2.

Dans de nombreux pays européens, les données permettant de soutenir l'élaboration des politiques au niveau régional et local (municipal) sont limitées, notamment dans les zones reculées. La [typologie urbaine/rurale NUTS](#) vise à établir une meilleure base pour l'élaboration des politiques relatives aux communautés et aux territoires ruraux. Elle s'appuie sur les données de densité de population pour identifier trois types de régions NUTS 3 :

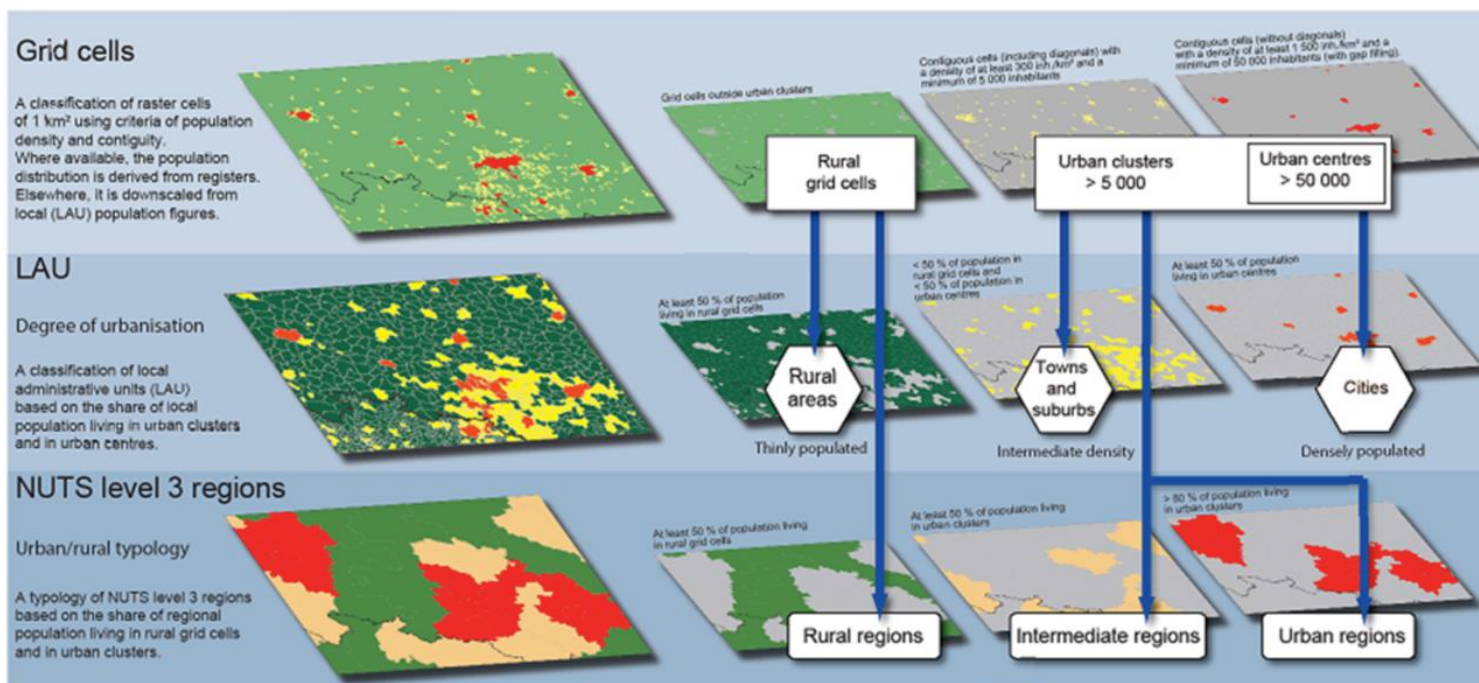
- **Régions à prédominance rurale** (plus de 50 % de la population de la région vit dans des zones rurales) ;
- **Régions intermédiaires** (de 20 à 50 % de la population de la région vit dans des zones rurales) ;
- **Régions à prédominance urbaine** (moins de 20 % de la population de la région vit dans des zones rurales).

Dans un troisième temps, pour classifier davantage les territoires ruraux, la **taille des centres urbains** de chaque région est elle aussi prise en considération (mesure de « présence d'une ville ») :

- Une région « à prédominance rurale » qui compte un centre urbain de plus de 200 000 habitants représentant au moins 25 % de la population régionale devient intermédiaire.
- Une région intermédiaire qui compte un centre urbain de plus de 500 000 habitants représentant au moins 25 % de la population régionale est alors considérée comme à prédominance urbaine.

¹³ Voir Szabo (2020) afin de consulter une présentation de certaines conclusions de la [consultation publique 2020 sur l'avenir des zones rurales](#) de la Commission européenne.

Schéma de vue d'ensemble de la définition des typologies



Source: European Commission, Directorate-General Regional and Urban Policy, based on data from Eurostat, JRC, national statistical authorities, EFGS

Communautés rurales actrices de l'intégration – un phénomène en plein essor...

Ces dernières années, les communautés rurales et de petite taille en Europe sont devenues des partenaires et des acteurs importants dans l'intégration et la réinstallation des réfugiés et des migrants, pour les raisons suivantes :

- **L'augmentation des arrivées de migrants et de réfugiés dans l'UE à partir de 2015**, qui nécessite des réponses politiques mettant davantage à contribution les communautés rurales et de petite taille.
- **Politiques nationales visant à répartir plus équitablement les réfugiés et les migrants sur les territoires.** Autrement dit, les zones rurales accueillent et soutiennent de plus en plus les réfugiés et demandeurs d'asile nouvellement arrivés sur le territoire.
- **Réinstallation et relocalisation** : les zones rurales ont grandement contribué aux initiatives conjointes de l'UE en matière d'accueil des réfugiés et des demandeurs d'asile, et de soutien à leur apporter.
- **Programmes de parrainage communautaires** mettant à contribution les résidents locaux en tant que bénévoles et faisant davantage participer les communautés rurales à l'intégration.
- **Demande continue de travailleurs migrants** pour répondre aux besoins en main-d'œuvre de l'industrie agricole et d'autres secteurs d'emploi ruraux.

Migration dans les zones rurales de l'UE¹

Au niveau de l'UE, les migrants ont tendance à s'installer dans des zones plus urbanisées. Ils représentent ainsi 14,5 % de la population totale de l'UE vivant dans les villes, contre 10,2 % dans les villages et 5,5 % dans les zones rurales.

Les modèles d'établissement des migrants dans les zones rurales et urbaines varient considérablement d'un État membre à l'autre. Par exemple, les populations migrantes en France et en Allemagne vivant dans les zones rurales, bien que non négligeables en chiffres absolus, ne représentent qu'une faible proportion de la population migrante totale. En Italie et en Espagne, en revanche, un grand nombre de migrants vivent dans les zones rurales : la différence entre les zones rurales et les villes y est minime.

Les migrants représentent une part importante de la main-d'œuvre agricole rurale de l'UE. La proportion de la main-d'œuvre migrante dans la main-d'œuvre agricole totale de l'UE est passée de 2,7 % en 2011 à 4 % en 2017.

Les migrants des zones rurales sont désavantagés par rapport à leurs homologues des zones urbaines en ce qui concerne la plupart des indicateurs d'intégration. Ils subissent une "double peine" sous la forme de niveaux plus élevés de pauvreté, de chômage et de logements surpeuplés.

Sources : Centre de connaissances en matière de migration et de démographie de la Commission européenne (2021), [Atlas of Demography online tool](#).

Depuis bien longtemps, les communautés rurales accueillent des populations migrantes travaillant dans des secteurs comme l'agriculture ou la construction. La nature temporaire, saisonnière et souvent irrégulière d'une grande partie de ces emplois rend difficile l'accès à ces communautés et la mise au point d'initiatives d'intégration. Le secteur des soins dans les zones rurales emploie lui aussi de plus en plus de travailleurs migrants, en particulier des femmes. Les données de ce nouveau modèle d'emploi des migrants sont encore limitées, ce qui crée des difficultés supplémentaires pour la conception et la mise en œuvre de mesures d'intégration.

Certains pouvoirs publics peuvent être réticents à investir des ressources souvent limitées afin de répondre spécifiquement aux besoins d'intégration des travailleurs migrants. Ils peuvent également éprouver des difficultés à trouver des réponses politiques adéquates aux problématiques des migrants qui travaillent dans l'agriculture rurale, tels que l'exploitation du travail et les conditions de logement ou de vie précaires. Pour de nombreuses communautés rurales, la participation aux politiques et programmes officiels d'accueil des réfugiés depuis 2015 constitue par conséquent un premier engagement en matière de soutien direct à l'intégration.

Le manque général d'expérience en matière d'intégration peut être aggravé par des cadres politiques et financiers parfois complexes pour l'accueil et l'intégration des réfugiés et des migrants arrivant par le biais de différentes filières et programmes. L'établissement en zones rurales s'accompagne également de difficultés spécifiques en matière de politique d'intégration, comme la question du « mouvement secondaire » des demandeurs d'asile et des réfugiés qui quittent les zones rurales pour des zones urbaines après leur arrivée.

La Covid19 a suscité une nouvelle prise de conscience et une dynamique en faveur d'une meilleure intégration dans les zones rurales. Les migrants ont tendance à s'installer dans les zones rurales de l'UE où la production agricole est intensive, et où les emplois temporaires et irréguliers sont nombreux¹⁴. Ils sont particulièrement vulnérables aux difficultés résultant de la pandémie, telles que la perte d'emploi, la situation de sans-abri et l'incapacité à subvenir à ses besoins fondamentaux. En effet, ils ont également été exclus des mesures de santé et d'assistance mises en place en réponse à la pandémie. La Covid19 a ainsi illustré les contributions cruciales apportées par la main-d'œuvre migrante rurale dans des domaines tels que les soins de santé et la production alimentaire, tout en mettant en évidence la grande précarité et le manque d'intégration pour de nombreuses communautés de migrants ruraux. Les effets de la Covid19 ont également démontré que de nombreux territoires ruraux de l'UE n'avaient pas « fait leurs preuves en matière d'intégration » et ont mis en évidence la nécessité de mieux s'engager auprès des populations migrantes rurales difficiles à atteindre et plus transitoires par le biais de politiques et de programmes.

Les expériences vécues par les communautés rurales et de petite taille en tant qu'acteurs de l'intégration signifie qu'il existe désormais une base de données de plus en plus importante sur les approches et les pratiques réussies et efficaces dans ce domaine. Dans le même temps, les membres des petites communautés sont moins susceptibles que leurs homologues urbains de disposer des capacités ou ressources nécessaires pour participer aux réseaux d'intégration de l'UE. Il reste beaucoup à faire pour veiller à ce qu'ils puissent contribuer, et bénéficier de la collecte et de la diffusion des meilleures pratiques et des approches réussies pour l'intégration des réfugiés et des migrants dans les territoires ruraux de l'UE.

Intégration des réfugiés et des migrants dans les territoires ruraux: difficultés communes, opportunités communes

La migration est une question controversée et polarisante. Elle exerce une forte influence sur la politique électorale européenne à tous les niveaux de gouvernance. Par conséquent, elle n'a pas toujours été prise en compte de manière cohérente dans l'élaboration des politiques.

¹⁴ Centre de connaissances en matière de migration et de démographie de la Commission européenne (2021) [Atlas of Demography online tool](#).

Dans les zones rurales reculées, par exemple, la migration est un outil de survie potentiel. Elle peut contribuer à donner des réponses politiques aux problématiques auxquelles sont confrontées les zones rurales reculées, telles que le déclin démographique, les pénuries de main-d'œuvre sectorielle et le besoin de renouvellement des économies locales.

Des zones rurales plus développées au sein de l'UE sont mieux à même de devenir des acteurs à part entière des programmes de transition écologique et numérique de l'UE. Or, la migration peut apporter des contributions importantes dans des domaines tels que la production alimentaire durable, la préservation de la biodiversité, la lutte contre le dérèglement climatique et le déploiement de nouvelles technologies¹⁵.

Lorsqu'elle est intégrée efficacement à l'élaboration des politiques rurales dans les secteurs démographique, social, économique et du développement, la migration peut constituer un catalyseur essentiel de la **revitalisation des espaces ruraux** ou de la transformation positive à long terme des espaces et des communautés ruraux.

De nombreuses difficultés rencontrées par les personnes exilées dans leur parcours d'intégration dans les zones rurales sont en fait des difficultés générales pour les territoires ruraux. Les problématiques liées au transport et à la connectivité numérique, à l'accès aux services de base et aux opportunités limitées d'emploi concernent aussi bien les réfugiés et les migrants que les populations générales dans les zones rurales.

La levée des obstacles à l'intégration a des effets positifs sur le développement rural au sens large, tout comme un développement rural efficace améliore les conditions d'intégration pour les nouveaux arrivants. Malgré les difficultés politiques, il est désormais crucial d'intégrer la migration aux cadres politiques existants et aux initiatives de coopération pour le développement et la revitalisation des zones rurales. Il est tout aussi important de collecter et de diffuser à travers toute l'UE des exemples d'approches réussies de l'élaboration des politiques locales.

Cela dit, la politique et les programmes d'intégration doivent tenir compte spécifiquement de la manière dont les difficultés que rencontrent les territoires ruraux peuvent amplifier les obstacles communs à l'intégration auxquels sont confrontés les réfugiés et les migrants. Les opportunités limitées de mobilité et l'éloignement peuvent aggraver l'isolement social, par exemple, ou empêcher l'accès à des services spécialisés ou à des activités d'intégration générales telles que l'apprentissage de la langue. L'isolement concerne également de manière disproportionnée les femmes réfugiées et migrantes, en particulier celles qui gèrent un foyer monoparental. Les primo-arrivants ont également des besoins d'orientation spécifiques et supplémentaires pendant la période d'accueil initiale. En tant que personnes vulnérables, ces groupes peuvent avoir besoin d'un soutien spécialisé en continu.

Opportunités et difficultés liées à l'intégration dans les zones rurales : quelques leçons

Une étude menée par SHARE a mis en évidence des **difficultés d'orientation et d'intégration communes** à différents groupes de personnes exilées dans les zones rurales, notamment :

- Accès aux services de base ;
- Opportunités d'apprentissage formel de la langue ;
- Obtention d'un logement adapté, en particulier pour les personnes à mobilité réduite ;
- Constitution de réseaux sociaux et professionnels ;
- Familiarisation avec la zone géographique ;
- Participation à des activités culturelles, sportives et autres au sein de la communauté ;
- Accès à une éducation supérieure et à une formation professionnelle ;
- Sensation d'appartenance à leur nouvel environnement.

...et différentes **opportunités spécifiques d'orientation et d'intégration des migrants et des réfugiés proposées par les petites communautés**, notamment :

- « Atterrissage en douceur » dans des environnements plus petits ;
- Coopération plus étroite entre les autorités, les citoyens et d'autres parties prenantes ;
- Engagement plus intense des citoyens locaux, réseaux et institutions communales ;
- Marché du travail varié et plus accessible ;
- Vaste choix de logements abordables.

Source : Tardis (2019), *Une autre histoire de la « crise des réfugiés » : La réinstallation dans les petites villes et les zones*

¹⁵ Pour en savoir plus sur la « transition verte », voir [Un pacte vert pour l'Europe](#) et sa [stratégie Farm to Fork](#), ainsi que la [stratégie en faveur de la biodiversité à l'horizon 2030](#) ; en matière de « transition numérique », voir [Décennie numérique de l'Europe : objectifs numériques pour 2030](#).

Zones rurales de l'UE face à l'accueil des réfugiés venus d'Ukraine

Au 30 mars 2022, [plus de 4 millions de réfugiés](#) ont fui l'Ukraine en direction de l'Union européenne pour se protéger de l'invasion russe de fin février 2022. Il s'agit principalement de femmes, d'enfants et de personnes âgées. Le 3 mars 2022, les États membres ont convenu d'activer la directive sur la protection temporaire (DPT) et la décision d'exécution du Conseil prise le lendemain prévoit une protection temporaire (résidence) d'un an au sein de l'UE pour :

- Les ressortissants ukrainiens qui ont été déplacés à partir du 24 février 2022 et les membres de leur famille (conjoint, enfants à charge, autres parents à charge/habitant sous leur toit) ;
- Les apatrides et réfugiés qui résidaient auparavant en Ukraine et qui ont été déplacés hors d'Ukraine à partir du 24 février 2022, ainsi que les membres de leur famille (les autres ressortissants de pays tiers qui étaient auparavant des résidents permanents en Ukraine ne peuvent bénéficier d'une protection temporaire que s'ils sont « dans l'impossibilité de retourner dans des conditions sûres et durables dans leur pays ou région d'origine »).

L'activation de la DPT accorde aux ressortissants ukrainiens et aux résidents de longue durée le droit à une protection internationale quasi-immédiate et leur permet de se réinstaller dans l'État membre de leur choix. Au cours des premiers mois du conflit, les personnes fuyant l'Ukraine ont rejoint des réseaux familiaux résidant déjà dans l'UE et se sont principalement installés dans les grandes villes.

Toutefois, les territoires ruraux peuvent assurer un « atterrissage » en douceur et en sécurité à ceux qui ont fui la violence, le plus souvent des femmes et des enfants. Alors que la crise se poursuit et que les logements disponibles dans les grandes villes se font rares, les zones plus petites et rurales recèlent d'un potentiel énorme pour les réfugiés, en particulier des opportunités sur le marché du travail, des communautés accueillantes, des logements adaptés et des possibilités de scolarisation pour les enfants. Les réponses nationales doivent garantir la participation des communautés plus petites et rurales en tant que parties prenantes clés, et fournir les ressources et l'aide au renforcement des capacités dont elles ont besoin.

Ces dernières années, les communautés rurales ont mis au point de nombreuses pratiques en matière d'accueil et d'intégration des réfugiés arrivant dans le cadre de programmes de réinstallation et de parrainage communautaire, sur lesquelles il est possible désormais de s'appuyer. Les initiatives d'accueil bénévole et de logement privé doivent être soutenues tout en encourageant l'établissement de normes minimales, la sécurisation et la mise à disposition par l'État, en temps utile, d'informations sur l'accès aux droits et au statut juridique, et sur la transition vers un logement permanent. Si l'engagement des citoyens dans l'accueil des réfugiés est vivement encouragé, les bénévoles doivent être préparés, soutenus et encadrés afin de prévenir de risques liés à la protection de l'enfance ainsi qu'aux problématiques de violences et de traite.

Les États membres doivent poursuivre leurs efforts en vue d'améliorer les capacités et les conditions d'accueil, et collaborer avec la société civile et les autorités locales et régionales afin d'évaluer les besoins immédiats et à moyen terme. Ils doivent également garantir une coordination efficace du placement des réfugiés dans les communautés locales, en tenant compte à la fois des préférences de chacun et des variables territoriales clés, telles que les places disponibles dans les écoles primaires et secondaires, les moyens de transport locaux, l'accès aux services médicaux (y compris de santé mentale), les services administratifs et les possibilités d'apprentissage de la langue, ainsi que les opportunités d'emploi. Ces mécanismes de placement et de jumelage contribueront de manière significative à l'élaboration de réponses rapides pour les réfugiés ukrainiens. Ces derniers pourront ainsi se rétablir et reconstruire une partie de leur vie dans une communauté accueillante pendant la période d'insécurité à venir.

Face à l'incertitude quant à ce que l'avenir réserve, il est important de se préparer à répondre aux besoins d'intégration à plus long terme et de mobiliser les efforts en conséquence. Chez Share, nous pensons qu'il faut agir rapidement pour garantir une intégration réussie. Il n'a jamais été aussi essentiel de promouvoir des approches territoriales inclusives, sur la base de solutions *bottom-up* et de partenariats plurilatéraux, pour faciliter l'intégration dans les territoires où les réfugiés vivent.

La vision de Share pour des territoires ruraux inclusifs

Pour guider la participation des communautés et des territoires ruraux en tant qu'acteurs de l'intégration à l'avenir, nous proposons l'**approche territoriale inclusive dans les espaces ruraux** :

Un territoire inclusif...

... s'appuie sur un cadre politique national solide en matière de migration qui :

- Décrit clairement les priorités nationales en matière de migration.
- Veille à ce que, dans les faits, la migration soit intégrée aux structures et secteurs existants.
- Met l'accent sur l'intégration et l'inclusion dans les territoires ruraux, en examinant les différents contextes démographiques et sociaux et en privilégiant les solutions locales.
- Décrit les rôles et responsabilités des parties prenantes en tant qu'acteurs clés de l'intégration en milieu rural.
- Promeut les synergies et les liens entre les zones urbaines et rurales.

... s'appuie sur de solides dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux qui :

- Mettent en place des structures de coopération spécialisées et établissent des partenariats durables à plusieurs niveaux.
- Promeuvent des stratégies de base et *bottom-up* pour élaborer et mettre en œuvre des solutions en matière de migration et d'intégration dans les zones rurales.
- Répondent de manière flexible et positive aux offres des territoires ruraux de contribuer à la capacité des programmes d'accueil des demandeurs d'asile et de protection des réfugiés.
- Garantissent un soutien financier aux partenariats plurilatéraux en milieu rural et promeuvent ces modèles dans les territoires ruraux.
- Veillent à ce que les acteurs et parties prenantes des communautés rurales puissent partager et recevoir une expertise et des informations sur les pratiques et les approches réussies en matière d'intégration des réfugiés et des migrants à tous les niveaux de gouvernance.

... a accès aux ressources soutenant les approches territoriales en matière d'intégration des réfugiés et des migrants, en particulier :

- Les programmes nationaux de fonds de l'UE réservent des ressources pour la coopération et les initiatives d'intégration dans les communautés rurales.
- Les acteurs et parties prenantes des communautés rurales bénéficient d'un soutien et d'une assistance spécifiques afin d'avoir accès aux fonds de l'UE. Ils participent de manière significative à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des programmes de financement nationaux.
- Les financements européens et nationaux en faveur de l'intégration aident les territoires ruraux à élaborer des stratégies et solutions d'intégration *bottom-up*.

... met en œuvre une approche plurilatérale :

- Les territoires ruraux encouragent une action communautaire en faveur de l'intégration, en développant une vision et des objectifs communs à des territoires spécifiques.
- Tous les acteurs ruraux concernés participent de manière significative à la conception, à la mise en œuvre et à l'évaluation de la politique et des initiatives d'intégration locales (y compris les autorités régionales et locales, les prestataires de services généraux, les organisations de la société civile, le secteur privé, et les réfugiés et migrants eux-mêmes).
- L'intégration dans les territoires ruraux se caractérise par une direction et une coordination locales fortes, y compris un soutien politique visible.

... adopte une approche fondée sur les faits pour élaborer une politique et des initiatives territoriales en faveur de l'intégration :

- L'élaboration de politiques et d'initiatives rurales en faveur de l'intégration intègre des données pertinentes sur les migrations et les migrants dans les zones rurales, collectées au niveau européen et national.
- La politique et les initiatives rurales en faveur de l'intégration s'appuient sur les évaluations des besoins et des capacités locales pour compléter les données européennes et nationales.
- La politique et les programmes d'intégration rurale comprennent des mécanismes solides de suivi, d'évaluation et de diffusion des enseignements tirés.
- Les territoires ruraux pilotent de nouvelles approches pour soutenir l'intégration des réfugiés et des migrants.

... garantit une participation significative des personnes concernées par les politiques et initiatives d'intégration rurale :

- L'élaboration de politiques d'intégration rurale comprend des approches participatives aux stades de l'élaboration, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation.
- L'élaboration de politiques d'intégration rurale promeut la non-discrimination et garantit l'accès aux droits et aux services pour tous les résidents, y compris les migrants et les réfugiés de l'UE et des pays tiers.
- Les politiques d'intégration rurale encouragent les nouveaux partenariats de base en faveur l'intégration et leur allouent les ressources nécessaires dans le contexte de stratégies et d'approches *bottom-up* définies.

... et renforce la protection sociale des travailleurs migrants :

- Le droit du travail européen et national est appliqué dans les faits de manière à protéger les droits des travailleurs migrants et à garantir des conditions de travail décentes en matière de rémunération, d'horaires de travail, de périodes de repos et de congés, en particulier pour les travailleurs saisonniers.
- Les programmes de développement rural renforcent une meilleure intégration des travailleurs migrants/saisonniers dans les zones rurales.

La politique actuelle de l'UE : une nouvelle dynamique pour l'intégration et la revitalisation rurale ?

La période 2020-2021 a vu le lancement de trois nouvelles initiatives politiques de l'UE établissant de nouvelles visions et priorités à long terme pour l'intégration des réfugiés et des migrants, ainsi que pour le développement et la revitalisation des zones rurales/territoriales :

Intégration des réfugiés et des migrants

Plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion 2021-2027.

- Lancé par la CE en novembre 2020.
- Dirigé par la Direction générale des migrations et des affaires intérieures (DG HOME).
- Fait suite au *plan d'action 2016 de la Commission en faveur de l'intégration des ressortissants de pays tiers*.
- Englobe les *principes de base communs de l'UE 2004 en faveur d'une politique d'intégration des immigrants* (réaffirmés en 2011).

Développement & revitalisation des zones rurales

Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE – Vers des zones rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères à l'horizon 2040.

- Lancé par la CE en juin 2021.
- Dirigé par la Direction générale de l'agriculture et du développement rural (DG AGRI).
- Mis en œuvre par le plan évolutif d'initiatives rurales et le Pacte rural.

Agenda Territorial 2030 : un avenir pour tous les territoires.

- Version révisée adoptée le 1^{er} décembre 2020, lors de la réunion informelle des ministres chargés de la cohésion territoriale et du développement.
- Dirigé par le Conseil européen (présidence de l'UE et réunions des directeurs généraux chargés de la cohésion territoriale).
- Fait suite à l'*Agenda Territorial* de 2007 (révisé en 2011).

Politique et financement de l'UE en faveur de l'intégration des réfugiés et des migrants 2021-2027

Le plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion 2021-2027 a été lancé par la Commission européenne en novembre 2020. Il vise à aider les États membres et autres parties prenantes à concevoir de meilleures politiques d'intégration et d'inclusion.

D'une vaste portée, ce plan s'adresse à tous les migrants et ressortissants ayant une trajectoire migratoire, et à toutes les étapes du processus d'intégration, de la phase précédant le départ à l'accueil dans des sociétés inclusives et cohésives. Il définit des principes clés pour guider l'élaboration de politiques d'intégration et d'inclusion, et propose des initiatives visant à promouvoir l'intégration dans quatre domaines sectoriels (éducation et formation, emploi et compétences, santé et logement).

Les objectifs clés du plan comprennent la nécessité d'établir des partenariats solides à tous les niveaux de gouvernance (y compris dans les zones rurales), d'instaurer de meilleures synergies entre les fonds de l'UE en faveur de l'intégration et de l'inclusion, et d'élargir la base de connaissances en matière d'élaboration des politiques et d'initiatives d'intégration et d'inclusion. Le plan comprend un engagement à poursuivre les partenariats avec les régions rurales dans le cadre de la vision à long terme de l'UE pour les zones rurales.

Dans le nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2021-2027, l'intégration a été incluse dans nombreux fonds de l'UE :

- Le Fonds Asile Migration et Intégration (FAMI) 2021-2027 soutient :
 - Mesures d'intégration précoce (accueil initial et orientation) ;
 - Initiatives transversales (« horizontales ») visant à améliorer les conditions d'intégration (notamment par la sensibilisation).
- Les fonds structurels et les fonds d'investissement de l'UE soutiennent l'intégration à plus long terme, notamment :
 - Le Fonds social européen Plus (FSE+) soutient l'intégration sur le marché du travail et l'inclusion sociale ;
 - Le Fonds européen de développement régional (FEDER) finance les infrastructures et les équipements destinés à améliorer l'accès aux services et à l'assistance.

Pour aider à une meilleure utilisation des fonds de l'UE en faveur de l'intégration et de l'inclusion et encourager les synergies entre les instruments de financement, la Commission européenne a publié en 2021 le [Toolkit sur l'utilisation des fonds de l'UE en faveur de l'intégration des personnes issues de l'immigration](#).

La vision de Share...

Chez Share, nous saluons certains aspects du plan d'action en faveur de l'intégration, en particulier :

- Reconnaissance du fait que l'intégration a lieu au niveau local, et que les acteurs locaux et communautés jouent un rôle clé dans l'accueil et l'orientation des personnes exilées à leur arrivée ;
- Priorité donnée aux partenariats plurilatéraux et à la coopération en matière de gouvernance à plusieurs niveaux en faveur de l'intégration ;
- Reconnaissance des autorités, et acteurs locaux et régionaux en tant que parties prenantes clés dans l'élaboration des politiques d'intégration, la mise en œuvre et l'évaluation des programmes, et les dispositifs de gouvernance à plusieurs niveaux ;
- Analyse de l'intégration dans les zones rurales, et engagements spécifiques pour les futurs partenariats et la coopération avec les zones rurales et les institutions de l'UE ;
- Reconnaissance du fait que les autorités locales manquent souvent de ressources suffisantes pour mettre en place des mesures d'intégration, et recommandations aux États membres visant à promouvoir un meilleur accès des autorités locales aux fonds de l'UE en faveur de l'intégration ;
- Priorité donnée à la participation des migrants et des réfugiés à l'élaboration des politiques d'intégration.

Nous saluons également l'inclusion de l'intégration dans les multiples instruments de financement de l'UE, ainsi que les mesures connexes visant à améliorer les synergies entre les fonds de l'UE.

Pour autant, nous restons soucieux quant au fait que le plan d'action en faveur de l'intégration n'accorde pas suffisamment d'attention aux mesures d'accueil et d'établissement des nouveaux arrivants. Nous demandons que sa mise en œuvre promeuve des mesures spécifiques¹⁶ à destination des arrivants par le biais de programmes de protection et des groupes de migrants plus vulnérables, tels que les enfants non accompagnés et les victimes de torture et/ou de traite des êtres humains.

Politique et financement de l'UE en faveur de la revitalisation et du développement ruraux 2021-2027

[Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE : vers des zones rurales de l'UE plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040](#) a été lancée par la Commission européenne en juin 2021. Elle vise à revitaliser les zones rurales de l'UE en réduisant les disparités régionales et en donnant naissance à de nouvelles opportunités pour les zones rurales. Elle présente les catalyseurs qui déterminent l'avenir des territoires ruraux et identifie des initiatives complémentaires dans le cadre de quatre « volets » (zones et communautés rurales plus fortes, connectées, résilientes et prospères).

Lancé en juin 2021, le **Plan d'Action Rural de l'UE** présente les engagements de la Commission européenne visant à :

- Favoriser une utilisation plus cohérente des fonds de l'UE susceptibles de soutenir les initiatives en faveur du développement rural.
- Mettre en œuvre des projets phares dans les quatre volets thématiques d'action.
- Coordonner les initiatives dans les différents domaines stratégiques de l'UE.

Lancé en décembre 2021, le **Pacte Rural** vise à engager les bénévoles de la part des parties prenantes et à :

- Établir un cadre pour la coopération entre les autorités locales et les parties prenantes aux niveaux européen, national, régional et local.
- Mobiliser les parties prenantes à tous les niveaux afin d'aider à atteindre les objectifs de la Vision.
- Instaurer un cadre d'engagement et de coopération aux niveaux européen, national, régional et local.

Le contenu du Pacte Rural sera défini par un groupe inter-institutionnel réunissant la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil, le Comité des régions et le Comité économique et social européen, ainsi que des représentants du Parlement rural européen (organisations de parties prenantes) et par la communauté du Pacte Rural créée en décembre 2021.

Comme dans le plan d'action en faveur de l'intégration, la vision à long terme souligne qu'une coopération efficace entre les parties prenantes et une gouvernance à plusieurs niveaux sont essentielles pour atteindre les objectifs de la politique de revitalisation et de développement ruraux de l'UE. La mise en œuvre de la vision à long terme sera donc surveillée par un groupe de pilotage inter-service au niveau de la Commission européenne. Les parties prenantes sont [invitées à rejoindre](#) le Pacte rural et à indiquer comment elles comptent contribuer à la vision à long terme, notamment lors d'une conférence du Pacte Rural prévue en 2022.

La vision prévoit également un mécanisme de vérification de la compatibilité des principales initiatives législatives de l'UE avec les intérêts des zones rurales afin de s'assurer que les politiques pertinentes reflètent les besoins et les réalités des zones rurales. Ce mécanisme s'appuiera sur des sources, telles que des évaluations de l'impact territorial, l'amélioration du suivi des zones rurales et des évaluations de la mise en œuvre des politiques. La vision à long terme invite également les États membres à envisager la mise en œuvre du principe de vérification de la compatibilité des mesures avec les intérêts des zones rurales aux niveaux national, régional et local. Le [groupe thématique du Réseau européen de développement rural consacré à la vérification de la compatibilité des mesures avec les intérêts des zones rurales](#) a vu le jour fin 2020 et a pour mission d'aider les États membres à concevoir et à mettre en œuvre ces mécanismes.

¹⁶ Pour plus d'informations, consultez la réponse de Share à la consultation de 2020 sur le plan d'action en faveur de l'intégration [Building welcome from the Ground Up](#).

Comité européen des régions et vision de long terme pour les zones rurales

Le Comité européen des régions (CdR) représente les collectivités locales et régionales de l'UE. Il donne son avis sur les nouvelles lois qui ont un impact sur les régions et les villes. En tant que partenaire, Share contribue à **l'initiative Cities and Regions for Integration** du CdR à travers toute l'UE.

Le CdR a salué la vision à long terme, soulignant le fait qu'elle répond aux principales exigences du CdR, à savoir :

- Mise au point d'un agenda rural global de l'UE et d'un plan d'action rural d'accompagnement.
- Intégration des problématiques rurales à toutes les politiques de l'UE.
- Mise en place d'approche de vérification de comptabilité des mesures avec les intérêts des zones rurales.

« *Les acteurs locaux et régionaux sont essentiels à la mise en œuvre du Pacte rural* », a déclaré M. Moreno Bonilla, rapporteur du CdR pour la vision à long terme. « *L'agriculture, la mobilité, la connectivité numérique et les énergies renouvelables constituent les domaines stratégiques qui doivent soutenir le développement rural, étant donné leur potentiel à fournir des solutions pratiques et des moyens de soutien pour freiner le dépeuplement, faciliter le renouvellement des générations et donner naissance à des opportunités sociales et économiques* ».

Publié en janvier 2022, **l'avis du CdR sur la vision à long terme** souligne le rôle important des travailleurs migrants dans le secteur agricole et agro-alimentaire de l'UE. Il demande instamment le renforcement de l'agenda social afin de répondre aux niveaux élevés de vulnérabilité et de précarité au sein de cette population, en particulier des mesures visant à obtenir des salaires minimums plus élevés, de bonnes conditions de travail et l'intégration sociale.

L'approche LEADER : modèle de développement mené par les acteurs locaux

Appliqué depuis plus de 30 ans, le modèle **LEADER** est une méthode de développement visant à engager les acteurs locaux dans la prise de décisions, l'allocation des ressources, ainsi que la conception et la mise en œuvre de stratégies pour les zones rurales. En 2018, le modèle LEADER a été mis en œuvre par près de 3 000 groupes d'action locale (GAL), réunissant des acteurs publics, privés et issus de la société civile des communautés spécifiques. Ce modèle a été mis en œuvre dans le cadre des [programmes de développement rural nationaux et régionaux](#) de chaque État membre de l'UE, cofinancés par le [Fonds européen agricole pour le développement rural \(FEADER\)](#).

La méthode LEADER est désormais connue sous le nom de développement local mené par les acteurs locaux (CLLD - Community-Led Local Development). Elle a été étendue à trois fonds européens supplémentaires (Fonds européen pour la mer et la pêche, Fonds européen de développement régional et FSE+). Si le modèle LEADER reste obligatoire dans le cadre du FEADER, une initiative LEADER peut désormais être soutenue par deux ou plusieurs des quatre fonds en même temps qu'un CLLD à financements multiples.

L'Agenda Territorial 2030 : un avenir pour tous les territoires a été lancé en décembre 2021 par les ministres de l'UE responsables de l'aménagement du territoire, du développement territorial et/ou de la cohésion territoriale. L'Agenda territorial est une initiative sur le long cours du Conseil européen qui existe depuis 2007. Bon nombre de ses principes et approches ont inspiré l'élaboration de la vision à long terme.

L'Agenda Territorial 2030 vise à promouvoir la cohésion territoriale et le développement territorial équilibré dans l'UE. Il encourage les approches territoriales (locales) de l'élaboration des politiques dans tous les secteurs et à tous les niveaux de gouvernance, mettant en évidence la nécessité de renforcer la dimension territoriale des approches politiques existantes. Il soutient également des projets pilotes visant à tester des approches territoriales spécifiques¹⁷.

Dans le nouveau cadre financier pluriannuel de l'UE pour la période 2021-2027, le [Fonds européen agricole pour le développement rural \(FEADER\)](#) reste le principal instrument de financement de la politique agricole commune (PAC). Le FEADER est un instrument spécialisé destiné à soutenir les économies rurales, notamment l'industrie agricole et les mesures visant à renforcer les communautés rurales. Historiquement, les initiatives

¹⁷ Six projets pilotes ont été lancés parallèlement à l'Agenda Territorial en décembre 2021, dont l'un ([Small Places Matter](#)) est consacré au rôle des petites villes et des villages dans l'élaboration de processus de développement territorial intégrés, notamment en ce qui concerne l'évolution démographique.

financées par le FEADER ont été, à quelques exceptions près, à petite échelle et mises en œuvre dans des zones rurales reculées et peu peuplées. Ces initiatives ont compté [certains projets d'intégration des migrants et des réfugiés](#). Le FEADER et le Fonds de cohésion de l'UE peuvent tous deux financer des réseaux de coopération rurale aux niveaux européen et national afin de soutenir la conception et la mise en œuvre des politiques. Le FEADER privilégie les régions et zones défavorisées, sélectionnées sur la base de nouveaux critères d'attribution pour 2021-17 qui comprennent le chômage des jeunes, les niveaux scolaires faibles, et l'accueil et l'intégration des migrants.

La vision de Share...

Chez Share, nous saluons le fait que la vision à long terme et l'Agenda Territorial :

- Reconnaissent la diversité des territoires et des communautés rurales au sein de l'UE, et la contribution qu'ils peuvent apporter aux initiatives de l'UE en matière d'écologie sociale et de transition numérique.
- Promeuvent des approches participatives et locales (territoriales) pour l'élaboration des politiques dans tous les secteurs.
- Mettent l'accent sur de solides partenariats plurilatéraux et sur la coopération en matière de gouvernance à plusieurs niveaux pour le développement et la revitalisation des zones rurales et territoriales.
- Promeuvent la création de communautés inclusives et équitables.

Nous saluons tout particulièrement les aspects suivants de la vision à long terme :

- Engagement à créer des sociétés rurales inclusives et ouvertes aux personnes exilées.
- Mécanisme de vérification de la compatibilité des mesures avec les intérêts des zones rurales permettant d'évaluer l'impact des principales législations de l'UE sur les zones rurales.
- Inclusion de mesures d'intégration des migrants dans les initiatives de résilience démographique et sociale.
- Publication prévue d'un Toolkit sur la combinaison des fonds de l'UE pour soutenir la revitalisation des zones rurales.
- Mesures visant à améliorer et à affiner les données et statistiques de la CE sur les zones rurales, y compris un nouvel Observatoire rural.
- Partenariats ruraux prévus pour promouvoir l'inclusion et l'intégration (dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'intégration et de l'inclusion 2021-2027).
- Recommandation aux États membres de mettre en œuvre les engagements de la Garantie pour la jeunesse¹⁸ destinés aux jeunes des zones rurales et reculées.

Pour autant, nous restons soucieux quant au fait que ni la vision à long terme ni l'Agenda Territorial n'identifient suffisamment les synergies potentielles entre l'intégration des réfugiés et des migrants et la revitalisation rurale. Ni l'un, ni l'autre n'envisagent les réfugiés et migrants comme des acteurs contribuant à la revitalisation et au développement ruraux au sens large, malgré l'accent mis sur la participation pour l'élaboration des politiques. En effet, dans l'Agenda Territorial, les réfugiés ne sont mentionnés que comme un exemple d'évolution démographique problématique pour les communautés rurales reculées (opposant le mouvement des réfugiés vers les territoires ruraux de l'UE à « l'exode des jeunes et des talents »). Pour être efficaces, l'intégration des réfugiés et des migrants et la politique de revitalisation rurale doivent interagir autant que possible, y compris par le biais de financements de l'UE.

¹⁸ Tous les jeunes de moins de 30 ans reçoivent une offre d'emploi, de formation continue, d'apprentissage ou de stage de qualité (voir [Garantie renforcée pour la jeunesse](#)).

Complémentaires, mais encore cloisonnés : recommandations de Share pour la mise en œuvre de la politique européenne d'intégration et de revitalisation rurale

Reconnaître l'intégration et la revitalisation rurale comme des priorités politiques complémentaires...

Les migrants et les réfugiés font partie intégrante des communautés rurales et jouent un rôle central lorsqu'il s'agit de façonner l'avenir de l'UE. La politique de revitalisation rurale doit tenir compte de leurs besoins, promouvoir des communautés accueillantes et reconnaître les avantages d'une intégration réussie sur le développement rural.

Allouer aux parties prenantes locales et communautés les ressources nécessaires pour piloter de nouvelles approches...

Les communautés rurales sont devenues des terrains d'essai pour des pratiques nouvelles et innovantes en matière d'intégration et d'inclusion des réfugiés et des migrants, contribuant à l'enrichissement d'une base de données sur les approches réussies et les meilleures pratiques dans ce domaine. Les parties prenantes et acteurs ruraux doivent impérativement pouvoir accéder aux ressources pour adapter les meilleures pratiques consignées en vue de leur mise en œuvre dans leurs territoires spécifiques, ainsi que pour piloter de nouvelles approches.

Donner la priorité au développement de solides cadres politiques nationaux d'intégration...

Une coopération solide à tous les niveaux de gouvernance détermine l'importance du rôle joué par les parties prenantes des communautés rurales en tant qu'acteurs de l'intégration. La coopération à plusieurs niveaux en faveur de l'intégration est moins efficace en l'absence de cadres politiques nationaux d'intégration ou lorsque ceux-ci n'ont pas encore été développés. Dans ces contextes, les fonds de l'UE et les initiatives nationales devraient donner la priorité à la fois au développement de cadres politiques et de coopération durables en faveur de l'intégration, et à l'inclusion des priorités en matière de migration et d'intégration dans tous les secteurs politiques.

Tenir les engagements de partenariat de la nouvelle politique de l'UE...

Chez Share, nous saluons le fait que l'intégration figure désormais parmi les priorités de multiples politiques et instruments de financement de l'UE, et nous demandons à ce qu'elle soit soutenue de façon holistique et à tous les niveaux de gouvernance.

Les nouvelles initiatives politiques de l'UE en faveur de l'intégration et de la revitalisation rurale comportent divers engagements encourageant une coopération entre secteurs. Des partenariats ruraux sont prévus dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action en faveur de l'intégration et sont décrits dans la vision à long terme. La Commission européenne doit veiller à ce que ces partenariats soient établis aux niveaux européen, national, régional et local, qu'ils complètent les réseaux et initiatives de coopération rurale existants et qu'ils soient mis en œuvre en priorité.

Le rôle du partenariat a également été important pour promouvoir l'appropriation locale de la gestion des fonds européens dans les zones rurales. Les Groupes d'action locale peuvent jouer un rôle très pertinent en tant qu'agents ayant une bonne connaissance du territoire dans le cadre d'éventuelles stratégies de développement local multi-fonds. Nous saluons l'extension de l'approche bien établie de LEADER (désormais appelée "Community-Led Local Development") à trois fonds européens supplémentaires et recommandons qu'elle soit également envisagée pour le FEDER. Nous exhortons les États membres à envisager de piloter l'approche LEADER/CLLD dans la mise en œuvre de l'AMIF dans les zones rurales. En outre, une meilleure intégration des travailleurs migrants/saisonniers dans les zones rurales pourrait être renforcée par le programme de développement rural financé par le deuxième pilier de la PAC, là encore en synergie et en coordination avec d'autres fonds, notamment le FSE.

Piloter de nouveaux mécanismes visant à inclure l'intégration dans la politique de revitalisation rurale de l'UE...

La vision à long terme doit contribuer aux priorités d'intégration de l'UE en jetant les bases de territoires ruraux inclusifs. Elle doit fixer en conséquence des objectifs vérifiables en matière d'intégration et d'inclusion, et prévoir des ressources suffisantes pour les atteindre.

Bien que le réseau Share salue l'approche prévue de "rural-proofing" de la politique de l'UE (consistant à vérifier la conformité de la politique de l'UE avec les intérêts des communautés rurales), nous considérons également qu'un mécanisme similaire concernant la migration est crucial. Des données comparatives sur les résultats pour les populations migrantes et non migrantes soutiennent l'élaboration de politiques d'intégration efficaces à tous les niveaux car elles permettent d'évaluer leur impact. Pour concevoir et évaluer efficacement les programmes d'intégration, il convient de collecter des données comparatives au niveau de leur mise en œuvre. La mise à disposition de données précises et accessibles sur les communautés de migrants et leur impact peut contribuer à changer de discours et d'attitude vis-à-vis des migrants au niveau local. Pour démontrer les contributions des migrants à long terme et présenter la migration comme un investissement dans la communauté dans son ensemble, les données de référence doivent provenir d'un vaste éventail de domaines pertinents pour le bien-être de la communauté locale.

Nous demandons aux acteurs de l'intégration et de la migration à tous les niveaux de veiller à ce que l'élaboration des politiques, la communication et l'action en matière d'accueil et d'intégration soient fondées sur des données factuelles, notamment en établissant des données de référence et des mécanismes de collecte pour combler les lacunes.

Veiller à la mise en place de mécanismes partageant les meilleures pratiques et permettant l'entraide...

La politique de l'UE devrait soutenir les réseaux, les ressources et les partenariats institutionnels dans leurs efforts de partage des meilleures pratiques en matière d'intégration dans les zones rurales, et assurer la participation d'un vaste éventail d'acteurs locaux et communautaires aux activités de partage de connaissances et d'entraide. Chez Share, nous saluons l'initiative récente du Comité des régions de lancer le [Centre d'information sur l'Ukraine pour les régions et les villes](#), plateforme d'information pour les régions et les villes désireuses d'accueillir des personnes déplacées d'Ukraine. Cette plateforme facilitera l'assistance par la mise en correspondance des besoins et des offres d'aide.

Mettre en œuvre l'approche territoriale inclusive de Share dans les espaces ruraux...

Chez Share, nous pensons que les approches locales constituent le moyen le plus efficace de donner naissance à des solutions d'intégration correspondant au mieux aux besoins et aux capacités des territoires ruraux de l'UE. Nous proposons l'approche de territoires inclusifs Share en guise de cadre d'orientation pour la participation des communautés et des territoires ruraux en tant qu'acteurs de l'intégration.

Bibliographie

Politique, financement et orientation

Comité des régions (2022), [Opinion : Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE](#) (148^e séance plénière, 26 et 27 janvier 2022).

Commission européenne (2020), [Action Plan on Integration and Inclusion 2021-2027](#).

Commission européenne (2020) [Document de travail des services de la Commission accompagnant le document Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, au Comité économique et social européen et au Comité des régions : Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE](#).

Commission européenne (2021), [Une vision à long terme pour les zones rurales de l'UE : vers des zones rurales de l'UE plus fortes, connectées, résilientes et prospères d'ici à 2040](#).

Commission européenne (2021), [Toolkit sur l'utilisation des fonds de l'UE en faveur de l'intégration des personnes issues de l'immigration](#).

Publications

Barbera, F. (avril 2021), [Mountains Matter](#) (MATILDE Project blogpost).

Conseil des communes et régions d'Europe (2018), [EU Funds in the area of migration Local and Regional Governments' perspective](#).

ESPON (2021), [Shrinking rural regions in Europe: Towards smart and innovative approaches to regional development challenges in depopulating rural regions](#).

Eurostat (2020), [Statistical Regions in the European Union and partners countries: NUTS and statistical regions 2021](#).

Réseau européen de développement rural (2016), [The European Agricultural Fund for Development, Migrant and Refugee Integration](#).

European Parliamentary Research Service (2021), [Migrant seasonal workers in the European agricultural sector](#).

GEF (2016), [Guide on EU funding on migration and asylum](#).

Joint Research Centre (2020), [Migration in EU Rural Areas](#).

Joint Research Centre (2020), [Behavioural changes in tourism in times of COVID-19: Employment scenarios and policy options](#).

Joint Research Centre (2021), [Demographic Landscape of EU Territories: Challenges And Opportunities In Diversely Ageing Regions](#).

Joint Research Centre (2021), [Scenarios for EU Rural Areas 2040: Contribution to the European Commission's long-term vision for rural areas](#)

Comité des régions (2022), [Marseille Manifesto of local and regional leaders](#).

Projet MATILDE (2020), [Classification of MATILDE Regions: Spatial Specificities and Third Country Nationals Distribution](#).

Migration Policy Institute (2020), [Building Welcome from the Ground Up. European small and rural communities engaging in refugee resettlement](#).

Organisation de coopération et de développement économiques (2018), [Working Together for Local Integration of Migrants and Refugees](#).

Szabo, M. (2020), « Presenting of the [EU Vision for Rural Areas](#) on behalf of the European Commission Directorate General for Agriculture & Rural Development » (réunion du groupe d'experts Share).

Réseau Share (2020), [Building welcome from the Ground Up: response to the 2020 consultation on the integration action plan](#).

Tardis, M. (2020), [Another Story from the Refugee Crisis: Resettlement in Small Towns and Rural Areas in France](#).

Vihinen *et al.* (2021), [Governance Arrangements for Rural-Urban Synergies: Synthesis Report 5, ROBUST project](#).

Outils en ligne

Centre commun de recherche de la Commission européenne :

[Data for Integration \(D4I\)](#) & [Atlas of Demography](#)

Organisation de coopération et de développement économiques

[OECD Regional Database](#) & [Database on Migrants in OECD Regions](#)

Comité des régions : [Info-Support hub for Regions and Cities](#)

Principaux auteurs

Rachel Westerby
Petra Hueck
Andrea Soler

Copyright

@ ICMC Europe, 2022

Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ou transmise sous quelque forme que ce soit, par quelque moyen que ce soit, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou tout système de stockage et d'extraction d'informations, sans l'autorisation de l'ICMC Europe.

Cette publication a été élaborée par l'ICMC Europe dans le cadre du projet Share SIRA « Expanding Social Orientation & Integration for Newcomers in Rural Areas in Europe ».

Cette publication a été financée par l'Asylum, Migration & Integration Fund de l'Union européenne. Le contenu de cette publication ne représente que l'opinion des auteurs et relève de leur seule responsabilité.

La Commission européenne décline toute responsabilité quant à l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient.

The Share Network

Le Share Network est un réseau inclusif de communautés et d'acteurs locaux engagés dans l'accueil et l'inclusion des primo-arrivants en Europe. Share promeut et favorise des voies d'accès sûres vers l'Europe pour les migrants et les réfugiés, ainsi que leur intégration. Nous soutenons et connectons les initiatives locales, partageons les meilleures pratiques et faisons entendre la voix des communautés pour stimuler l'action et l'évolution politique.



Co-funded by the European Union's

Asylum, Migration and Integration Fund.